

DÉSIGNATION DE L'ENTREPRENEUR

1.1 Désignation de l'entrepreneur

Numéro de demande de renseignements : 22-58066

Emplacement du projet/site : 6100 avenue Royalmount, Montréal, Québec H4P 2R2.

(l' "Entrepreneur") déclare, reconnaît et accepte que :

(Nom de l'entreprise) - \_\_\_\_\_

1. Conformément aux lois de la province du Québec, l'Entrepreneur est le « constructeur », et qu'il est qualifié pour agir en tant que « constructeur » en ce qui concerne le Contrat établi à la suite de la signature d'une entente de gestion de l'entretien des terrains intérieurs et extérieurs.

2. L'Entrepreneur accepte les devoirs et les responsabilités de coordination de la santé et de la sécurité conformément aux exigences en matière de santé et de sécurité au travail du Québec et convient en outre qu'il fera tout ce qui est nécessaire pour établir et maintenir un système ou un processus qui assurera la conformité aux exigences et aux règlements en matière de santé et de sécurité au travail.

3. L'Entrepreneur doit remplir toutes les obligations d'un « propriétaire » et observer les règlements en matière de sécurité au travail en ce qui concerne le site du projet.

4. Le Conseil national de recherches du Canada a rempli ses obligations en tant que « propriétaire » en vertu des exigences en matière de santé et de sécurité au travail en ce qui concerne le site du projet.

Nom de l'Entrepreneur : \_\_\_\_\_

Adresse de l'Entrepreneur : \_\_\_\_\_

Date de signature de l'Entrepreneur : \_\_\_\_\_

Nom en caractères d'imprimerie : \_\_\_\_\_

Inclure une copie signée de l'Annexe E - Désignation l'Entrepreneur